



## Bourse du Fondateur

---

Le Centre d'études nordiques (CEN) tient à souligner l'importance qu'a joué le professeur Louis-Edmond Hamelin, fondateur du CEN, pour l'essor de l'étude du Nord par ce prix en son hommage. Né à St-Didace en Mauricie en 1923, le parcours de Louis-Edmond Hamelin est riche et varié : il a été professeur en géographie à l'Université Laval de 1951 à 1978, président de la Société de géographie de Québec, président de l'Association canadienne des géographes, Membre de l'Assemblée législative des Territoires-du-Nord-Ouest, recteur de l'UQTR et il est l'auteur de plusieurs livres dont la *Nordicité canadienne* (1975). Ce géographe avait une soif d'apprendre et de découvrir, tant par l'étude dans différents domaines, dont notamment l'économie, la sociologie et la linguistique, que par l'action. Il a partagé ses idées et ses connaissances tout au long de sa vie en mettant de l'avant l'importance de la Nordicité et du lien avec les communautés nordiques.

À l'image des idéologies de M. Hamelin, cette bourse soulignera des **initiatives étudiantes** qui contribuent à « Savoir le Nord » (produire des connaissances pour mieux comprendre les régions nordiques), à « Faire le Nord » (contribuer au développement du Nord pour le Nord) et à « Dire le Nord » (partager la connaissance du Nord et contribuer à sa visibilité). La Bourse du Fondateur sera remise chaque année, lors du colloque annuel du CEN, à un étudiant, une étudiante ou une équipe représentée par une étudiante ou un étudiant du CEN pour souligner une contribution remarquable en recherche nordique.

### Critères d'admissibilités

La Bourse du Fondateur veut souligner une réalisation individuelle ou par équipe, initiée par les étudiants ou étudiantes.

- Dans le cas d'une réalisation individuelle, le candidat ou la candidate doit être membre-étudiant du CEN.
- Dans le cas d'une réalisation en équipe, le ou la leader de l'équipe doit être membre-étudiant du CEN. L'équipe est composée, par exemple, de plusieurs étudiants et étudiantes, d'acteurs et d'actrice du Nord et/ou de professionnels et professionnelles de recherche qui ont été impliqués de près dans la réalisation proposée.
- Fournir toutes les pièces justificatives requises pour le dépôt de la candidature avant la date limite.
- La personne ou l'équipe gagnante sera invitée à faire une présentation orale de 15 minutes lors du colloque annuel du CEN de l'année d'obtention de la bourse afin de présenter sa réalisation individuelle ou en équipe.
- Une personne ne pourra recevoir cette bourse qu'une seule fois, que ce soit à titre individuel ou comme porteuse de dossier d'une équipe. Cependant, un étudiant ou une étudiante pourrait être « membre » d'une autre équipe même s'il l'a déjà reçu à titre individuel ou comme leader d'une équipe.

## **Dates limites**

Candidatures acceptées du 1er mars au 15 décembre de chaque année.

## **Montant de la Bourse du Fondateur**

Une seule bourse de 2000\$ sera remise chaque année. Une seule candidature se verra octroyer cette bourse. Dans le cas d'une candidature par équipe, il reviendra à l'équipe de déterminer la répartition de cette bourse parmi les membres-étudiants du CEN de l'équipe qui seront les seules personnes éligibles à recevoir la bourse au sein de l'équipe.

## **Critères d'évaluation**

La Bourse du Fondateur vise à souligner et encourager des réalisations dignes de mention en recherche nordique qui impliquent (non exclusivement):

- une avancée significative de connaissances scientifiques du Nord;
- des retombées directes pour les communautés du Nord;
- un partage de connaissance avec des acteurs, actrices et/ou organisations du Nord.

De façon plus spécifique, les critères d'évaluation des candidatures sont:

- le leadership étudiant dans la réalisation;
- la qualité générale de la candidature;
- la visibilité et la portée de la réalisation pour le CEN et pour le Nord;
- l'originalité de la réalisation;
- l'appui du directeur ou de la directrice de la recherche.

## **Pièces à joindre avec la soumission de votre candidature**

La soumission des candidatures se fait sous une forme libre. Aucun gabarit de formulaire n'est fourni. Le dossier de candidature doit être assemblé dans un seul document en format PDF qui doit obligatoirement comporter:

- une présentation de la réalisation proposée (2 pages maximum);
- la lettre d'appui du directeur ou de la directrice principale de recherche (1 page maximum);
- toutes autres pièces pertinentes à la réalisation proposée. Par exemple, un article scientifique, un rapport, ou autre documentation en lien direct avec la réalisation proposée.

Les dossiers de candidature complets doivent être acheminés par courriel à Mickaël Lemay ([mickaël.lemay@cen.ulaval.ca](mailto:mickaël.lemay@cen.ulaval.ca)) entre le 1er mars et le 15 décembre de chaque année.